

REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Autorisation Ministérielle
0080-98/MENRS/CAB/DC/DPP/SP

ECOLE INTERNATIONALE COTONOU - DAUPHINE
07 B.P 07 492 COTONOU - BENIN
EIC-DAUPHINE : TEL : (00 229) 92-87-81 / 32-04-36

ATTESTATION

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR (BTS)

BANQUE ET FINANCE



Le Directeur de l'ECOLE INTERNATIONALE COTONOU - DAUPHINE
Vu Le décret N° 96 - 49 du 14/03/96 portant création du Brevet de Technicien Supérieur.
Vu L'arrêté ministériel N° 0002 - 97/MENRS/CAB/DC/R - UNB du 10/01/97 portant organisation et Validation du Brevet de Technicien Supérieur en République du BENIN
Vu L'arrêté ministériel N° 0080 - 98/MENRS/CAB/DC/DPP/SP portant agrément d'Etat de l'école Internationale Cotonou - Dauphine (EIC - DAUPHINE)
Vu le procès verbal du Jury en date du 26 septembre 2002

Certifie que : DJIMASDE SAMUEL

Né(e) le 11 juillet 1980 à Koundoul Nationalité : Tchadienne

Inscrit (e) à l'Ecole Internationale Cotonou - Dauphine du 04 octobre 2001 au 20 Juin 2002

A subi avec succès les épreuves écrites et professionnelles du BTS .

FILIERE : BANQUE ET FINANCE

MENTION : ASSEZ - BIEN

En foi de quoi, le présent diplôme lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

L'IMPETRANT

EIC - DAUPHINE
87 SP. 492 COTONOU - BENIN
Parilles Demielque SAVIC

Fait à Cotonou, le 27 septembre 2002.

LE DIRECTEUR

SANTOS F.

ENREGISTRE(E) SOUS LE NUMERO 00287 - 02 /EIC/BFE/DE -CAA

